



# LIGUE 2

## 21 et 23



**COMITES : Champagne Ardennes - Seine et Marne**

**REGLEMENT DES COMPETITIONS - SAISON 2011/2012**

### TRIPLETTE TROISIEME DIVISION

Les Comités Champagne Ardennes et Seine et Marne organisent, en regroupement de comités, le Championnat Triplettes 3<sup>e</sup> division qui attribue le titre de Champion des 2 Comités et qualifie les mieux classés pour la finale nationale qui aura lieu du **25 au 28 Mai 2012** à Vichy.

Ce championnat est ouvert à tous joueurs licenciés dans ses Comités à jour de leur cotisation 2011-2012. Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions de la F.F.T. et du code d'arbitrage :

Chapitre 2 : Règles communes à toutes épreuves Articles 21 à 40.

Chapitre 4 : Règles applicables aux Championnat par triplettes. Articles 61 à 73

Ces documents étant consultables auprès de L'arbitre.

Le nombre de triplettes qualifiées pour la finale nationale a été fixé à 3 par notre Président de Ligue.

#### **DEROULEMENT et PARTICIPATION**

Le championnat se déroule en **1 finale de 2 séances** qui se joueront les **28 Avril 2012** à 13 h45 et à 20h45

**SALLE DES Fêtes**

**Quai de Marnes**

**59480 CUMIERES (Champagne - Ardennes)**

Participation : **30€ par triplète et par séance**. A chaque séance supplémentaire, une participation de 30€ sera demandée à chaque triplète. Les joueurs 2K ; 2C ; 2P ; 1T ; 1K ; 1C ; 1P ; 1 N ne peuvent pas participer à la D3

**Pour jouer en D3, l'indice global de la triplète doit être strictement inférieur à 23**  
(Voir tableau ci-joint où figure l'indice des joueurs concernés)

La mise en place de la première séance sera déterminée en fonction du nombre d'inscrits et sera faite à l'aide de l'outil « FFT-Instri108 » de façon à optimiser l'intérêt de l'épreuve.

A l'issue de la dernière séance, **les 3 premières triplettes seront qualifiées pour la Finale Nationale qui aura lieu du 25 au 28 Mai 2012** à Vichy.

Le silence est de règle durant les donnes.

## **INSCRIPTION**

Il est fortement conseillé de s'inscrire à l'avance afin d'optimiser la préparation de l'épreuve. Les triplettes présentes sur le lieu de l'épreuve et **non inscrites** participeront au championnat dans l'ordre d'arrivée **sous réserve** d'une mise en place idéale sur décision conjointe de l'arbitre et du directeur d'épreuve.

Si un qualifié D2 joue le championnat D3, il perd alors sa place de qualifié D2. Si un remplaçant D2 joue le championnat D3 et **s'il se qualifie** alors il perd son statut de remplaçant D2.

La feuille d'inscription est à retourner **avant le 25 Avril 2012** à:

Mr Mathias BOUQUILLON  
41 rue des Déportés  
59390 TOUFFLERS

Mail : [bouquillon.mathias@numericable.fr](mailto:bouquillon.mathias@numericable.fr)

## **INDICE PCN et PP :**

Finale : 1,80

PP : 5 3 2 1

## **RETARD**

Les triplettes doivent être présentes et complètes à 13h45.

Après 10 minutes, délai de grâce, l'arbitre inflige 0,5% de pénalité sur le résultat obtenu dans la séance par fraction de 5 minutes de retard.

Après 15 minutes, l'arbitre peut déclarer forfait la ou les triplettes incomplètes. Une triplette présente ne peut se retirer avant cette décision sans encourir de sanction.

Raison de force majeure : une telle raison peut être invoquée auprès du Directeur d'épreuve qui tranchera en fonction des éléments présentés.

## **SYSTEME D'ANNONCE**

Les capitaines d'équipes, devront rédiger et mettre sous enveloppe cachetée, dans un langage clair, leur système de signalisation. Cette dernière sera remise de la première phase régionale à la finale nationale à l'arbitre principal qui, en cas de problèmes, aura la possibilité de contrôler si la façon de jouer est conforme à la signalisation déposée. Les enveloppes seront rendues aux dites équipes constituées à l'issue de chaque phase éliminatoire régionale et/ou de ligue, d'une part, au fur et à mesure des éliminations en Championnat de France.

## **DEFAILLANCE D'UN JOUEUR**

Tout joueur qualifié pour une finale de championnat doit obligatoirement commencer et terminer l'épreuve. En cas de défaillance, il ne pourra, ipso facto, participer à la même épreuve la saison suivante.

Raison de force majeure : une telle raison peut être invoquée auprès du directeur d'épreuve qui tranchera en fonction des éléments présentés.

## **DISCIPLINE**

Tout joueur ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables sera immédiatement exclu du tournoi.


Il sera demandé à chaque joueur, lors de tous les championnats d'éteindre leur portable jusqu'à la fin de la séance. Tout joueur communicant avec ses partenaires sera exclu, avec sa triplette, du Championnat et traduit en chambre de discipline.

Il est désormais interdit d'être accompagné, lors des séances de championnats d'animaux domestiques. Aucune dérogation ne pourra être faite.

***Le Directeur d'Epreuve se réserve le droit d'apporter toutes modifications qu'il jugerait utile à ce règlement pour permettre un bon déroulement de la compétition, en accord avec le règlement des compétitions de la FFT.***

Le Directeur d'Epreuve  
Mathias BOUQUILLON

Le Président de Ligue  
Philippe CARDON



## INDICES DE VALEURS

2T	Deuxième Série Trèfle	16
3P	Troisième Série Pique	4
3C	Troisième Série Cœur	4
3K	Troisième Série Karo	4
3T	Troisième Série Trèfle	4
4P	Quatrième Série Pique	2
4C	Quatrième Série Cœur	2
4K	Quatrième Série Karo	2
4T	Quatrième Série Trèfle	2
NC	Non Classé	2

Pour pouvoir jouer en D3 l'indice de la triplette doit être strictement inférieur à **23**